

FORMATIONS RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF



Marchés publics et Investissement Socialement Responsable (ISR)

Vous voulez garantir la gestion éthique et socialement responsable de l'argent public dont vous êtes responsable et montrer l'exemple aux citoyens en la matière ?

A l'issue de la formation vous saurez :

- ce que sont les produits d'investissements responsables, leurs différentes formes et leurs caractéristiques;
- comment définir et formuler des critères liés au caractère éthique et socialement responsable des produits financiers qui correspondent à vos besoins ;
- comment/où insérer ce type de clause et à quoi prêter attention à chaque étape de la procédure dans le cadre strict de la réglementation relative aux marchés publics;
- quelles sont les initiatives mises en place par d'autres mandataires publics en la matière .

Groupe-cible :

Tous les responsables et personnes concernées par la gestion des finances des publiques et des investissements au sein des communes, provinces, CPAS, intercommunales et entreprises actives dans le secteur public.

Programme détaillé :

MATIN :

- Présentation des participants, de leurs besoins et attentes
- **L'investissement socialement responsable & les pouvoirs publics**
 - Concept général de l'investissement socialement responsable
 - L'ISR et les pouvoirs publics -contexte législatif & politique
 - Types de produits « ISR » & modes de gestion par l'organisme financier
- **Atelier** : Comment définir les caractéristiques ISR des produits financiers et de leur mode de gestion afin qu'ils correspondent aux aux besoins et souhaits de votre organisme public ?

APRES-MIDI :

- **L'insertion de critères ISR dans les marchés publics de services financiers**
 - Le cadre légal des marchés publics & l'insertion de critères ISR
 - Critères d'exécution du marché, cahier spécial des charges et critères d'attribution du marché – Comment y insérer des clauses ISR et à quoi faut il être attentif ?
- **Étude de cas** : Description des initiatives publiques existantes en la matière et examen d'exemples de marchés publics de services financiers comprenant des critères ISR.
- **Exercices pratiques** : Élaboration des clauses ISR à insérer dans un marché public de services financiers correspondant aux besoins et souhaits de votre organisme.

Le droit au service bancaire de base

Cette formation vous permettra de fournir une information exacte et d'offrir un appui aux citoyens rencontrés dans le cadre de vos fonctions qui ne parviennent pas à ouvrir un compte bancaire.

A l'issue de la formation, vous saurez :

- quelles sont les conditions pour bénéficier du service bancaire, quels sont les services compris, et à quel coût ;
- quelle est la différence entre ce type de service bancaire et les comptes sociaux, et quels sont les avantages et les inconvénients de chacun des deux produits ;
- maîtriser la procédure à suivre en cas de refus de la banque ;
- offrir un appui aux personnes en droit de prétendre au service bancaire de base.

Groupe-cible :

Tous les acteurs sociaux publics ou non dont la mission implique d'aider ou de conseiller des personnes qui n'ont pas ou plus de compte bancaire et rencontrent des difficultés pour en ouvrir un.

Références budgétaires : une approche pratique de la dignité humaine ?

Cette formation vous permettra de connaître et appliquer ce que sont les références budgétaires.

A l'issue de la formation, vous saurez :

- comprendre comment sont-elles élaborées. Pour quels usages ? Quels en sont les avantages et les limites ?
- connaître et appliquer ce que sont les références budgétaires. Comment sont-elles élaborées ? Pour quels usages ? Quels en sont les avantages et les limites ?
- comprendre l'apport des références budgétaires par rapport aux diverses autres approches de mesure de la pauvreté ? En quoi une approche de la pauvreté de manière « absolue » est complémentaire d'une approche en terme relatif.
- utiliser les outils développés de manière adaptée à vos pratiques professionnelles.

Suite à la présentation des outils et à la transmission des supports, une période d'échange entre participants sur les meilleurs pratiques à avoir sera mise en place.

Groupe-cible de la formation : cette formation s'adresse prioritairement à tous les professionnels qui sont amenés à devoir déterminer des montants de « reste à vivre » (Médiateurs de dettes / avocats / médiateurs judiciaires / juges du travail /...), à accorder des aides sociales, à fixer des montants de pensions, à mettre en oeuvre de la guidance budgétaire.

Crédit adapté : comment choisir le crédit qui convient ? Comment déjouer les pièges d'une offre alléchante ? Comment prévenir le surendettement ?

Au terme de la formation, vous pourrez :

réaliser un diagnostic budgétaire et identifier le type de crédit qui pourrait être adapté ;
transmettre au public les moyens d'évaluer la capacité de remboursement mensuelle dont il dispose ;

conseiller le public quant aux principaux éléments à vérifier avant la signature d'un contrat de crédit ;

fournir un diagnostic financier de première ligne et proposer une orientation adéquate en matière de traitement du surendettement.

Groupe cible de la formation : toute personne amenée, dans sa pratique professionnelle, à répondre à des questions de nature budgétaire ou financière, sans que cela fasse partie intégrante de sa mission : travailleurs sociaux, services RH, délégué syndicaux...

Les formateurs du Réseau Financement Alternatif

- **Lise Disneur** est chargée de recherche au Réseau Financement Alternatif. Elle est spécialisée dans les aspects juridiques relatifs à l'inclusion financière (service bancaire de base, crédit à la consommation), l'investissement socialement responsable dans les marchés publics et l'appel public à l'épargne. Elle est l'auteur de plusieurs recherches et publications sur ces sujets.
- **Olivier Jérusalmy** est chargé de recherche au Réseau Financement Alternatif sur les problématiques du surendettement, du crédit, de l'exclusion financière, il a travaillé pendant 2 ans sur le développement de références budgétaires dans le cadre d'un projet européen. Il a précédemment dirigé l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement, Credal Plus asbl (Crédit social accompagné en Wallonie) et dispose de plus de 10 ans d'expériences en octroi de crédit alternatif (Credal asbl).
- **Annika Cayrol** est chargée de recherche au Réseau Financement Alternatif. Son domaine d'expertise se centre sur les aspects quantitatifs et qualitatifs de l'investissement socialement responsable (marchés publics et particuliers) en Belgique. Elle a écrit ou co-écrit plusieurs recherches et publications sur ces sujets.